

COMPTE RENDU de REUNION

CONSEIL MUNICIPAL du 12 DECEMBRE 2018

Absents excusés : Alain TAILLARDAT (procuration à Yannick SEVREE), Bruno BLANCHARD (procuration à Jacky RODIEN)

Absents : Alexandre MARTINEAU

Ouverture de la séance à 20h04

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil des modifications suivantes de l'ordre du jour :

- *Redevance occupation du domaine public*
- *Ajout du point « DM n° 6 »*

La commission Accueil présente la plaquette représentant le plan des chemins ruraux de la commune qui sera distribuée aux habitants.

Le conseil remercie le groupe de travail pour ses recherches et sa créativité.

DIA parcelle D270 Le Bourg

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter cette parcelle de 2 a et 66 ca.

Convention avec le SIAEP pour le contrôle des hydrants

Le conseil accepte à l'unanimité, la convention avec le syndicat d'eau pour le contrôle des bornes incendie, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois.

Il s'agira du contrôle d'une trentaine de bornes, à raison de 32.64 € ht chacune (tva 7 %).

Demande de subventions auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'isolation du préfabriqué de l'école

Le conseil propose à l'unanimité de demander une subvention au Pays des Châteaux pour isoler les classes CE/CM actuelles, selon le scénario Classe A qui offrirait une meilleure performance énergétique, sous réserves d'une étude de géothermie.

Décision modificative n° 5 & 6

Afin de pouvoir régler les travaux de renforcement Basse Tension à Villemelard ainsi que les nouvelles fenêtres installées à la salle des fêtes, il est proposé au conseil municipal de voter la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Opération	Articles	Libellés	Montants
100	2152	Travaux de voirie	+ 2900,00

148	21318	Accessibilité	+ 800.00
020		Dépenses imprévues – Investissement	-3700,00

Le conseil accepte à l'unanimité cette décision.

Redevance d'occupation du domaine public

Suite à un courrier reçu d'ENEDIS, et conformément au décret 2015-334 du 25/03/18, la commune a désormais la possibilité de demander une redevance d'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz.

Le conseil accepte par 12 voix pour et 1 abstention d'instaurer cette redevance.

AFFAIRES DIVERSES

- **Installation de la fibre**

En vue de ces travaux, Orange demande l'attribution d'un numéro de rue pour chaque point de distribution. Sont concernés : le château de Pezay et ses dépendances, la Closerie et la Mairie.

- **Val Compost**

Le comité de pilotage s'est réuni le 1^{er} décembre sur le site.

- **Méthanisation**

Suite à une interprétation erronée du compte rendu de la séance de novembre paru dans la Nouvelle République, le maire et le conseil souhaitent clarifier leur position. Ils réitèrent qu'ils sont favorables à l'installation d'un méthaniseur sur notre commune, dans la mesure où les contraintes liées à la zone N (Naturelle) et MH (monument historique) seront levées.

- **Bibliothèque**

Franck Gaudelas, natif de la commune, viendra présenter son livre le mercredi 19 novembre à 18h.

Une information sur les activités générales de la bibliothèque sera distribuée prochainement.

- **Stationnement gênant à Villemalard**

M. le Maire informe les membres du conseil du déménagement prochain de l'activité de mécanique auto.

- **Vœux du Maire**

Ceux-ci auront lieu dimanche 20 janvier 2019 à 10 h 30.

Séance levée à 23h15